

Mot d'ouverture de Bernadette Chéhu, Attachée de coopération, Institut français du Liban

Séminaire Innovation collaborative : Université, entreprises et capital risque Université Libano-Française, Clémenceau, le 17 février 2017

Monsieur le Représentant de Michel Sleiman,
Professeur Mohamad Salhab, Président de l'Université libano-française,
Monsieur Hervé Sabourin, directeur de l'Agence universitaire de la Francophonie,
Chers conférenciers,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui. Permettez-moi de vous transmettre les chaleureuses salutations de la directrice de l'Institut Français du Liban, Mme Véronique Aulagnon, qui m'a demandée de la représenter et qui regrette de n'avoir pu se joindre à cet événement ; le thème de l'innovation collaborative et notamment des liens universités-entreprises constituent un des enjeux de premier ordre au Liban, sur lesquels s'engagent l'Ambassade de France et l'Institut Français.

Je remercie l'Université Libano-Française pour cette invitation et félicite l'ensemble de son équipe pour l'organisation de ce séminaire. L'Université Libano-Française est un bel exemple de réussite de coopération universitaire franco-libanaise, un modèle unique dans son genre au Liban, ouverte sur l'international, ayant établi des relations étroites avec plusieurs universités françaises ou francophones.

Il est bon de souligner que le modèle pédagogique de l'ULF est particulièrement adapté aux enjeux du moment. Alors que la plupart des gouvernements dans le monde s'efforcent de réduire, sur le marché du travail, ce que les économistes appellent, en bon français, le *mismatch* – c'est-à-dire le décalage entre les formations et les besoins des employeurs –, l'Université franco-libanaise propose des formations qui assurent de véritables débouchés professionnels et développe des partenariats avec les entreprises publiques et privées.

L'innovation collaborative, levier essentiel de la compétitivité nationale et économique, comme le souligne la présentation de ce séminaire, permet de développer des synergies créatrices entre les différentes parties prenantes afin de réaliser les potentialités de l'intelligence collective. Fondée sur le principe selon lequel l'action collective et partagée est plus forte qu'une action solitaire, elle se concrétise par le développement de projets communs. Ce principe constitue d'ailleurs le socle de notre action de coopération au quotidien. L'Ambassade de France soutient et encourage, en particulier depuis ces dernières années, des projets de coopération qui rassemblent des acteurs de différents secteurs et différents savoir-faire, pour impulser des projets collaboratifs innovants. Elle encourage actuellement des projet de création de centres d'excellence de formation technique au Liban, basés sur un partenariat tripartite entre le Ministère de l'éducation nationale français, une entreprise française qui souhaite accompagner son développement à l'international d'un effort de formation pour répondre aux besoins du marché et également pour innover. Ces centres participent de l'innovation collaborative, en ce sens qu'ils

permettent un partage des coûts ; ils permettent d'intégrer des PME et encouragent le travail contributif. Ils peuvent s'étendre ensuite vers des plateformes technologiques qui encouragent à leur tour la recherche, l'innovation et l'interdisciplinarité.

On comprend aussi le rôle que les pôles de compétitivité ont à jouer dans une dynamique locale, globale et fédérée. Ils sont de véritables terrains d'application pour l'innovation collaborative, en travaillant autour de thématiques ciblées sur lesquelles reposent des économies et des régions entières. Et c'est avec ces pôles de compétitivité que nous faisons en sorte d'articuler nos actions dans le cadre de la coopération décentralisée.

Clés du développement économique, les activités entrepreneuriales sont également de véritables moteurs de l'innovation. Par leur flexibilité, elles peuvent s'adapter aux défis permanents du monde. L'université, où se rencontrent sans cesse les savoirs et la pratique, semble être l'un des endroits les plus propices à l'entrepreneuriat, ce d'autant plus dans un paysage universitaire libanais d'une diversité et d'une richesse remarquable. En ce sens, l'Ambassade de France a soutenu, l'année passée, l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA) dans la création de l'accélérateur et incubateur de start-ups SMART ESA, qui a vu officiellement le jour en mars au Liban. Plateforme de rapprochement entre l'Europe et le Moyen Orient, ce lieu de convergence entre le savoir et l'innovation, accueille déjà une dizaine de jeunes entreprises, et souhaite soutenir au moins 200 start-ups au cours des 5 prochaines années. Ce projet sera d'ailleurs plus largement évoqué au sein de la 2^e table-ronde par le responsable de Smart ESA, Monsieur Gihad Bitar.

Dans le contexte libanais actuel, les espaces collaboratifs sont plus que jamais d'actualité et une nécessité. Les besoins socio-économiques qui s'expriment dans le contexte de crises diverses, encourage naturellement les acteurs à travailler de façon concertée en faveur du développement. Dirigeants, entreprises, la société civile et le monde académique et de la recherche, œuvrent en faveur de l'innovation pour trouver des solutions. C'est ainsi que l'on voit naître des startup en économie solidaire et circulaire. Nous accompagnons actuellement des projets qui permettent le développement de tout un écosystème fertile à travers des programmes ciblés.

Nous espérons que les échanges qui vont suivre donneront lieu à la création de projets innovants couronnés de succès. Le programme qui vous attend est extrêmement riche.

Je vous remercie de votre attention et souhaite une pleine réussite à ce premier symposium de l'ULF et à la coopération fructueuse et pérenne qui en résultera.